

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 23 octobre 2023

CD20231023_11
id. 3008

Le 23 octobre 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

*Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16*

Sont présents :

M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, Mme COLOMBIÉ, M. CROS, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, Mme DUCASSÉ, M. GONZALEZ, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIÈGE, Mme NÈGRE, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.

Sont représentés :

M. ASTRUC (pouvoir à M. BERTELLI), M. BÉSIERS (pouvoir à Mme COLOMBIÉ).

Sont absents :

Monsieur ALBUGUES, Madame DELBREIL, Monsieur DESCAZEUX, Madame HEULLAND, Madame MORVAN, Monsieur PÉCOU.

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

CONSEIL DÉPARTEMENTAL - BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE 2023

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée départementale le projet de décision modificative pour 2023 concernant le budget principal du Département.

L'équilibre de ce projet s'établit à 3 046 853,70 € en mouvements réels et en mouvements d'ordre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>011- Charges à caractère général</u>	982 597,79 €
<u>012- Charges de personnel</u>	1 806 300,00 €
<u>014- Atténuation de produits</u>	-19 069,00 €
<u>016- Allocation personnalisée d'autonomie</u>	457 589,00 €
<u>017- Revenu de solidarité active</u>	-363 895,00 €
<u>65- Charges de gestion courantes</u>	858 432,63 €
<u>67- Charges exceptionnelles</u>	12 868,28 €
<u>022-Dépenses imprévues</u>	-1 137 800,00 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	2 597 023,70 €
0,00 €	
<i>023- Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00 €</i>
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00 €</i>
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 597 023,70 €

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>70- Produits des services du domaine</u>	119 660,00 €

<u>73- Impôts et taxes</u>	-1 220 777,00 €
<u>731- Impositions directes</u>	590 073,00 €
<u>74- Dotations</u>	1 672 635,00 €
<u>75- Autres produits de gestion courante</u>	456 096,00 €
<u>77- Produits exceptionnels</u>	205 336,70 €
<u>016- Allocation personnalisée d'autonomie</u>	817 000,00 €
<u>017-Revenu de solidarité active</u>	-43 000,00 €
Total recettes réelles de fonctionnement	2 597 023,70 €
<i>OPÉRATIONS D'ORDRE</i>	
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00 €</i>
Total recettes d'ordre de fonctionnement	0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 597 023,70 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>20- Immobilisation incorporelles</u>	-297 700,85 €
<u>204- Subventions d'équipement versées</u>	547 960,50 €
<u>21- Immobilisations corporelles</u>	875 919,45 €
<u>23- Immobilisations en cours</u>	217 650,90 €
<u>26- Participations et créances rattachées</u>	0,00 €
<u>27- Autres immobilisations financières</u>	0,00 €

<u>45 – Comptabilité distincte rattachée</u>	0,00 €
<u>020- Dépenses imprévues</u>	-894 000,00 €
Total dépenses réelles d'investissement	449 830,00 €
<i>OPÉRATIONS D'ORDRE</i>	
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00 €</i>
Total dépenses d'ordre d'investissement	0,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	449 830,00 €

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
<i>OPÉRATIONS RÉELLES</i>	
<u>10- Dotations, fonds et réserves</u>	-100 874,00 €
<u>13- Subventions d'investissement</u>	369 704,00 €
<u>23- Travaux en cours</u>	181 000,00 €
Total recettes réelles d'investissement	449 830,00 €
<i>OPÉRATIONS D'ORDRE</i>	
<i>021- Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00 €</i>
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00 €</i>
Total recettes d'ordre d'investissement	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	449 830,00 €

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la 1ère commission : Finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve, selon les modalités susvisées, la décision modificative pour 2023 du budget principal qui s'équilibre à 3 046 853,70 € en mouvements réel et en mouvements d'ordre, selon le détail ci-annexé (annexe n° 1).

Pour : 16

Contre : 6

Abstentions : 2

Adopté à la majorité.

Envoyé en préfecture le 06/11/2023 Reçu en préfecture le 06/11/2023 Publié le 06/11/23 ID : 082-228200010-20231023-3407-BF-1-1

Le Président,

Michel WEILL